



Parc national
de forêts

Conseil d'administration du 2 mars 2023
Membres en exercice : 53
Nombre de membres présents : 39
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de voix : 42
Pour : 41
Contre : 1
Abstention : 0

DELIBERATION n° 2023-006
**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA CANDIDATURE FEDER
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE DU PROJET « Conservation de la Cigogne noire :
conception d'un package d'outils de sensibilisation »**

Le Conseil d'administration de l'établissement public du Parc national de forêts, convoqué par courriel du 17 février 2023, s'est tenu par visioconférence et en présentiel le 2 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Nicolas SCHMIT.

Vu le code de l'environnement, et notamment son article R331-23 ;
Vu le décret n°2019-1132 du 06 novembre 2019 créant le Parc national de forêts, modifié par le décret n° 2020-752 du 19 juin 2020 ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 52-2020-08-202, modifié par l'arrêté 52-2022-01-0055 du 14 janvier 2022 et par l'arrêté n° 52-2022-01-00112 du 25 janvier 2022 portant nomination des membres au conseil d'administration du Parc national de forêts ;
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration et du Bureau de l'établissement public du Parc national de forêts approuvé par délibération n° 2020-01 et donnant attribution de décision à son bureau ;
Vu la délibération n° 2020-02 relative à l'élection du président du conseil d'administration du Parc national de forêts ;
Vu la délibération n°2022-29 du 10 novembre 2022 approuvant le budget initial de 2023 du Parc national de forêts.

Considérant le projet « Conservation de la Cigogne noire : conception d'un package d'outils de sensibilisation » et le plan de financement prévisionnel associé préalablement mis à disposition des membres du conseil d'administration ;

Sur proposition du directeur de l'établissement,

Après un vote de 41 voix pour et une voix contre,

Article 1 :

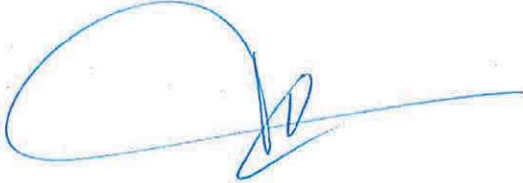
Le conseil d'administration approuve l'opération et le plan de financement prévisionnel, tels qu'annexés à la présente délibération.

Article 2 :

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de forêts et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

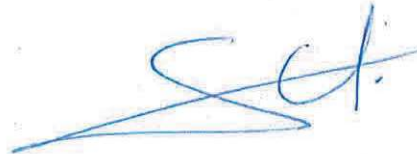
Fait à Arc-en-Barrois, le 2 mars 2023.

Le directeur

A blue ink signature consisting of a large, rounded loop on the left and a horizontal line extending to the right, ending in a small flourish.

Philippe PUYDARRIEUX

Le président du conseil d'administration

A blue ink signature with a long horizontal line on the left and a stylized, cursive 'S' and 'C' on the right.

Nicolas SCHMIT

Le Commissaire du Gouvernement

08 MARS 2023



**Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027
Demande de subvention pour le projet :**

Conservation de la Cigogne noire : conception d'un package d'outils de sensibilisation

Calendrier du projet

Date de début : 01/06/2023

Date de fin : 31/05/2024

Description du projet

La richesse du patrimoine naturel du Parc national de forêts en fait un lieu privilégié pour l'accueil de la Cigogne noire, espèce protégée classée « en danger » de disparition sur la liste des oiseaux nicheurs de France métropolitaine, qui recherche des grandes étendues forestières pour nicher et des cours d'eau frais et poissonneux pour s'alimenter, elle et sa progéniture.

De fait, **le Parc national de forêts est le seul espace protégé français abritant la Cigogne noire en tant que nicheuse**. En 2022, il abritait au moins 6 nids occupés suivis – dont la moitié en Côte-d'Or, soit environ 8 % de la population nationale. La Cigogne noire est ainsi devenue un emblème du Parc national de forêts, et les régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est dans lesquels il se situe concentrent la très grande majorité des nidifications connues en France.

Sa rareté et sa beauté en font un oiseau fascinant et les sollicitations pour voir ou mieux connaître cet animal, encore en partie méconnu, sont nombreuses, que ce soit de la part de journalistes, d'enseignants, de naturalistes ou encore du grand public.

Pour autant, **la Cigogne noire, espèce discrète et farouche, est particulièrement sensible au dérangement**. Les lieux de nidification ne sont pas publics pour éviter tout risque d'abandon de la nichée et les possibilités d'observation pendant sa période de présence sur le territoire tiennent beaucoup au hasard.

Dans ce contexte, le Parc national de forêts en lien avec les experts du réseau national Cigogne noire (LPO, ONF et l'ACETAM qui coordonne le programme national de baguage sur l'espèce) a décidé d'améliorer la communication et la sensibilisation autour de la Cigogne noire.

Un travail efficace est déjà conduit depuis de nombreuses années autour de l'amélioration de la connaissance de l'espèce, avec la mise en place d'un suivi régulier des nidifications et de la reproduction. Des outils innovants comme des balises GPS posées sur certains individus sont notamment déployés à cet effet, en plus du baguage de nombreuses portées ainsi que d'adultes capturés sur des cages pièges déployés sur le territoire du Parc national de forêts.

Une exposition intitulée « *A la découverte de la Cigogne noire* » a été réalisée en 2012 dans le cadre d'un programme interrégional Bourgogne – Champagne-Ardenne pour contribuer à la sensibilisation d'un large public. Composée de 2 jeux de 12 kakemonos mis à disposition gratuitement (hors frais d'expédition et d'assurance), elle a été beaucoup utilisée dans différents territoires, et notamment sur celui du Parc national de forêts. Pourtant vieillissante et ne faisant plus l'objet d'une mise en avant particulière, elle continue à être demandée pour être exposée, généralement pour des durées relativement longues, en moyenne 4 fois par an sur ces dernières années.

Cette exposition, également disponible en format pdf – <https://cigogne-noire.fr/sensibilisation/expositions/article/exposition-itinerante-nationale>, a été couplée à un livret pédagogique à destination des enfants du cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}), imprimé à plusieurs milliers

d'exemplaires, et adapté au cycle 2 par une enseignante mais via une version qui n'est restée qu'en format pdf - <https://cigogne-noire.fr/sensibilisation/livrets-pedagogiques-cigogne-noire/>

L'intention du Parc national de forêts serait de renouveler cette exposition en la modernisant, notamment par le développement d'interfaces numériques ralentissant son obsolescence, ainsi que les outils pédagogiques en les complétant avec une mallette pédagogique à destination des enseignants. Outre ces éléments, il leur sera possible de s'appuyer sur les outils numériques déployés par le Parc national de forêts et la coordination nationale Cigogne noire, et notamment leurs outils internet respectifs : <http://www.forets-parcnational.fr/fr> et <https://cigogne-noire.fr/>

Objectifs recherchés

Le projet vise à construire un package d'outils de sensibilisation à la conservation de la Cigogne noire. Ce package comporte :

- **La production de contenus vidéo**, mobilisables à la demande par différentes catégories d'acteurs (notamment journalistes, experts) pour limiter le dérangement de l'espèce ;
- **La pose de capteurs vidéo (4 webcams afin de sécuriser la production des images) sur sites de nidification** pour une production d'images en continu sans dérangement de l'espèce (experts, grand public) ;
- **La conception d'une exposition mobile** sous différents formats (kakémonos, bâches) et proposant plusieurs niveaux de lecture (exposition synthétique, exposition complète) pour la sensibilisation de différents publics : décideurs, grand public, scolaires ;
- **La conception d'outils interactifs numériques** pour une sensibilisation du grand public dans les maisons du Parc national de forêts ou à l'occasion d'évènements ;
- **La conception et la diffusion de livrets pédagogiques** pour la sensibilisation du public scolaire.

Moyens mis en œuvre par le porteur de projet

Moyens humains affectés au projet en ETP

Parc national de forêts : Au total 0,23 ETP sur 1 an avec :

- Chargé de mission EEDD : 52 jours

Autres moyens utilisés pour les besoins du projet (moyens matériels, immatériels ...)

- Véhicules de service du Parc national
- Locaux pour réunions
- Contribution indirecte d'autres agents du Parc national ou de partenaires

Livrables attendus suite à la réalisation du projet

- **7 jeux d'expositions itinérantes**
- **4 Bornes interactives équipées de tablettes dotées d'un logiciel et d'un menu dédiés – avec un habillage en bois local**
- **Livrets pédagogiques pour cycle 2 et cycle 3**
- **2 exemplaires de mallettes pédagogiques**
- **6 clips vidéo et 12 mini-séquences** – 1 banque d'images à disposition pour communiquer sur la Cigogne noire (presse...)
- Fourniture et installation de **4 webcams** sur sites de nidification
- **Mise à disposition de contenus numériques** sur deux sites Internet. Tous les supports y seront accessibles en format pdf téléchargeable ; les vidéos seront téléchargeables et les images de webcam accessibles.



Plan de financement prévisionnel

Catégorie de dépenses	Montant global (en € TTC)
Dépenses de prestations externes	129 518,88 €
Dépenses d'investissement matériel et immatériel	40 798,00 €
Dépenses de communication	2 500,00 €
Frais de personnel directs	10 198,40 €
Coûts éligibles restants (40% des frais de personnel directs)	4 079,36 €
Total projet	187 094,64 €
<i>Dont éligible</i>	<i>187 094,64 €</i>

Demande de subvention FEDER : **112 256,78 €**, soit 60% du montant éligible.

Reste à charge : 74 837,86 €

